

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Août 1875.

Chronique générale.

La Chambre a voté sans discussion le pro-
jet de loi relatif au tunnel sous-marin entre
Douvres et Calais.

D'après le texte de ce projet, ce tunnel
aura 45 kilomètres de long, dont 28 sous la
mer, et le reste pour ouvrir les voies d'accès
au tunnel maritime. Il partira du cap Blanc-
Nez, en France, c'est-à-dire à quelques
lieues à l'ouest de Calais, et aboutira près de
Deal, c'est-à-dire à quelques lieues à l'est de
Douvres. Là, le railway, toujours sous terre,
décrira une courbe très-accrue pour se
raccorder, au-dessus de Douvres, aux deux
lignes de *South Eastern* et du *Chatam dover-*
railway.

C'est M. Krantz qui a fait le rapport sur
la question. L'habile rapporteur a très-
longuement expliqué pourquoi la commis-
sion a adopté le projet de tunnel et ne
s'est pas arrêtée au système d'un pont im-
mense, système qui avait été également pro-
posé.

Ce pont immense aurait été en quelque
sorte un empiètement fait par la France et
l'Angleterre aux dépens des navigateurs des
autres pays. C'était une sorte d'isthme qui
aurait pu arrêter et entraver le mouvement
maritime de la Hollande, de l'Allemagne, de
la Russie et des pays baignés par les mers
du Nord. Il y aurait eu à craindre des chocs
terribles contre les culées du pont, pendant
les mauvais temps. Ce sont là, en effet,
d'excellentes raisons pour préférer la voie
souterraine.

La Compagnie concessionnaire, à la tête
de laquelle sont M. Michel Chevalier, Raoul
Duval et Lavallée, a vingt ans pour achever
son œuvre, y compris trois ans pour faire
les études préalables.

Un article spécial permet à la Compa-
gnie de se dégager dans un délai déterminé,
si les travaux lui paraissent trop difficiles à
accomplir, par suite d'accidents non encore
prévus.

Par décision ministérielle, M. le général
Borel, commandant la 4^e division d'infan-
terie, a été nommé à l'emploi de chef d'état-
major général de M. le gouverneur militaire
de Paris.

La commission parlementaire du phyl-
loxera vient de prendre une importante
décision. Après avoir entendu M. Aristide
Dumont, ingénieur en chef des ponts-et-
chaussées, auteur du projet du canal d'irri-
gation du Rhône, et M. Caillaux, ministre
des travaux publics, elle a chargé un de ses
membres, M. le baron de Larcy, de déposer
un projet de loi en trois articles déclarant
l'utilité publique de ce canal et invitant le
ministre des travaux publics à préparer les
bases de la concession.

Ce projet de loi a été déposé dans la
séance du 28 juillet dernier.

Rappelons qu'il s'agit d'un projet s'éle-
vant à cent millions et destiné à répartir un
volume d'eau de soixante mètres cubes par
seconde sur le territoire de quatre départe-
ments : Drôme, Vaucluse, Gard, Hérault.

Le canal d'irrigation du Rhône pourra
sauver par la submersion hivernale plus de
quatre-vingt mille hectares de vignobles en
plaine, assurer l'irrigation de cinquante
mille hectares de terre en été, et donner
une immense impulsion à notre agriculture
méridionale.

Les usines prussiennes du trop célèbre
M. Krupp viennent, paraît-il, de tripler le
nombre de leurs ouvriers.

Nous avons annoncé hier, d'après une
dépêche de New-York, 4^{er} août, la mort de
l'ex-président Andrew Johnson. L'ex-prési-
dent, on le sait, eut des commencements si
difficiles que son avènement à la première
magistrature de l'Union tient du roman,
roman rempli au fond de péripéties pé-
nibles, ingrates et dures, d'un labeur inouï,
dans lequel les nuits tiennent autant de place
que les jours.

A vingt ans, il était encore ouvrier tail-
leur, marié, maniant l'aiguille pendant une
journée de douze heures, apprenant à lire
tout seul, la nuit, puis se faisant peu à peu
son instruction : Dans la vie politique, il débute
par être alderman (conseiller municipal)
d'un village perdu dans l'Ouest. Il en de-
vient maire de 1830 à 1835 ; puis il est en-
voyé à la législature de l'Etat. Enfin, il par-
vient au Congrès américain en 1843.

Johnson avait alors trente-cinq ans. Dix
ans après, il est président du Congrès. En
1864, à la seconde élection du président
Lincoln, Johnson lui fut donné comme vice-
président.

Quand le président Lincoln fut assassiné
en plein théâtre, au mois d'avril 1865, le
vice-président Johnson prit immédiatement
la direction des affaires. Une opposition
formidable commença à s'organiser contre
lui, et elle aboutit à sa mise en accusation
devant le Sénat, organisé en cour suprême.
Ce procès, sans précédent aux Etats-Unis,
excita une curiosité passionnée dans l'Union
et en Europe. Les débats s'ouvrirent le 23
mars 1868. Après de longues discussions, le
Sénat, à la faible minorité légale, le déclara
non-coupable le 16 mai.

Le 4 mars 1869, M. Johnson céda la pré-
sidence au général Grant.

Il était en dernier lieu sénateur pour le
Tennessee. C'est à Carter, ville de cet Etat,
qu'il a été frappé mercredi d'une attaque de
paralysie. Il est mort samedi matin.

Il avait un frère aîné, William Johnson,
qui, en 1865, exerçait encore, dans le
comté de Brazario, la profession de char-
pentier.

Nous tenons de source absolument cer-
taine, dit *Figaro*, qu'il y a rupture entre la
reine Isabelle et son fils Alphonse XII.

La fermeté avec laquelle le jeune roi a dû
s'opposer au retour de sa mère en Espagne
en serait la cause.

Au moment où le commandant du *Forfait*
va passer devant un conseil de guerre pour
justifier ou tout au moins expliquer l'abor-
dage de cet aviso, rappelons que c'est pour
l'Etat une perte près d'un million et demi,
tout ayant été perdu, sauf le livre du rôle de
l'équipage.

À ce propos, on s'est beaucoup demandé
dans le public d'où venait cet étrange nom
donné à un navire de l'Etat. *Forfait* est tout

simplement le nom d'un ancien ministre de
la marine, qui occupa pendant fort peu de
temps ce poste important, dans les premiè-
res années du règne de Louis XVI.

La *Gazette d'Augsbourg* continue à publier
l'exposé politique, dû à la plume de M.
Huhn, sous ce titre : *L'Allemagne et les appré-*
hensions de guerre, et nous croyons qu'il
n'est pas sans intérêt d'en donner encore le
résumé.

Dans ce second article, l'auteur discute la
question de savoir jusqu'à quel point les ap-
préhensions d'une guerre de revanche pou-
vaient être fondées. M. Huhn, parlant du
chiffre des sommes affectées au budget de
la guerre français et de l'importance des ca-
dres militaires, dit que les premières sont
nécessaires pour toute réorganisation ; quant
aux cadres, il démontre que l'armée fran-
çaise n'a pas un nombre suffisant de sous-
officiers et qu'elle manque de chefs de ba-
taillons, de régiments, de brigades et de di-
visions, qui ne peuvent pas être formés du
jour au lendemain.

Exposant ensuite les difficultés que la
réorganisation de l'armée française rencon-
trera, l'auteur ajoute :

« Pour de longues années encore, la nou-
velle armée française ne saurait avoir
qu'une valeur défensive ; ce qui paraît être
du reste l'intention de son gouvernement.
Etant donné l'état du matériel et des appro-
visionnements, les nouvelles fortifications,
aussi nombreuses et coûteuses qu'elles peu-
vent être, n'ont évidemment d'autre but que
la défense du territoire français. Pour une
guerre d'offensive elles n'ont aucune valeur
et ne seraient d'aucun profit. Le gouverne-
ment français n'a encore rien fait qui puisse
faire croire à un rétablissement de places
fortes, telles que Metz et Strasbourg AURAIENT
DU L'ÊTRE, car elles étaient en effet des pla-
ces fortes, mais il n'y avait ni armes ni ma-
tériel de guerre. Le système tout entier
des nouvelles fortifications françaises de
l'Est est basé sur la défense des grands défilés,
des routes et des chemins de fer ; nulle
part il n'y a une forteresse propre à servir
de ralliement à une armée d'invasion en Al-
lemagne. »

Passant ensuite aux sacrifices pécuniaires,
M. Huhn rappelle que la rançon n'a été
payée qu'avec de l'argent emprunté, dont le
service des intérêts pèsera longtemps encore
sur les populations françaises, sans compter
les nouvelles charges nécessitées par la
réorganisation de l'armée, qui n'est, selon
lui, qu'à son commencement.

« Peut-on supposer, dit-il, qu'un gouver-
nement français, quel que soit son nom, soit
assez fou pour mettre dans une guerre of-
fensive tout en jeu et jouer son va-tout, ex-
posant ainsi l'avenir du pays aux plus
grands dangers ? Les Français ne savent-ils
pas que, pour ce siècle, il ne leur reste plus
à dépenser qu'une seule armée, qu'un seul
matériel ? Ne savent-ils pas que les mil-
liards, prix éventuel d'une pareille folie, pa-
ralyseraient leurs forces financières et éco-
nomiques pour un grand nombre d'an-
nées ? »

L'article passe ensuite à l'éloge plus ou
moins mérité de l'excellente réorganisation
de l'armée prusso-allemande, opérée gra-
duellement et non par soubresauts, comme
l'auteur paraît croire qu'on le fait pour l'ar-
mée française.

« Dans les écoles allemandes, dit M.
Huhn, on ne donne pas de chassepots aux
gamins pour qu'ils jouent avec et qu'ils per-
dent leur temps, mais on leur donne une
instruction solide, afin qu'ils ne soient pas
de purs automates dans les rangs des batail-
lons, instruction qui est continuée même
dans les régiments. »

Passant aux moyens de défense dont dis-
pose l'Allemagne, M. Huhn expose tout l'a-
vantage des chemins de fer allemands sur
les chemins français, en cas d'une mobili-
sation :

« La concentration de l'armée française
vers la frontière, dit-il, est très-difficile.
Les nombreux embranchements présentent
de grands obstacles. Le seul point où l'Al-
lemagne pourrait être attaquée est la lisière
qui va de Saverne à Thionville. Tous les
chemins de fer allemands ne convergent-ils
pas vers ce côté ? Metz et Strasbourg n'ont-
elles pas été changées en vraies places for-
tes, propres à couvrir le déploiement de la
plus grande armée et à y masser un maté-
riel immense de guerre offensive et défen-
sive ? »

« Belfort n'est pas fait pour appuyer une
attaque française de ce côté. D'ailleurs, il
serait trop facile de repousser les Français
et de les jeter en Suisse. Quant à une inva-
sion venant à travers la Belgique, la Fran-
ce y a renoncé depuis cinq mois (l'a-t-elle
jamais eue ?), lorsque ses gouvernants se
sont aperçus que, sous ce rapport, ni la
Russie ni l'Angleterre n'entendaient plai-
santer. »

Finalement, l'auteur discute le côté po-
litique de l'affaire et conclut que l'alliance
des empereurs a été au gouvernement
français toute velléité de guerre de re-
vanche.

« L'alliance des empereurs, dit-il textuel-
lement, est, dans le sens le plus strict du
mot, une alliance de paix. Qui saurait vou-
loir y résister ? »

Certes, on ne peut nier qu'il y ait dans le
travail du publiciste allemand des choses
très-sensées, et nous devons souhaiter qu'il
ait puisé ses idées dans des cercles compé-
tents. En tout cas, son exposé prouve que
dans plusieurs cercles militaires allemands
on reconnaît, en partie, l'évidence des faits,
à savoir que la France, en réorganisant
son armée et ses moyens de défense, n'a
nullement songé à une guerre de revanche,
mais bien à la défense de son territoire,
ce qui est non-seulement le devoir de
tout peuple, mais son droit le plus indiscu-
table.

Et maintenant, nous ferons une dernière
observation. On a vu que l'auteur, parlant
d'une violation éventuelle de la neutralité
belge, affirme que la Russie et l'Angleterre
ne la toléreraient jamais. Dans la bouche
de M. Huhn, qui, en sa qualité de rédac-
teur de la *Gazette officielle* de Metz, est au
gages du gouvernement prussien, cette as-
sertion donne à l'affaire Duchesne un nou-
veau relief. Grâce au chaudronnier belge, la
diplomatie européenne a donc appris que
l'Angleterre et la Russie ne souffriraient pas
une violation de la neutralité de la Belgique.
Dans ce cas, il serait démontré, une fois de
plus, que les plus petits moyens ne sont
pas toujours sans produire les plus grands
effets.

QU'EST-CE QUE LA RÉPUBLIQUE ?

Qu'est-ce que la République ?
Non pas la République dans les faits, mais la République en droit, en principe, en théorie.

Je dis : Non pas dans les faits, car, jusqu'ici, la République n'ayant été que la révolution, n'a jamais mérité chez nous le nom de gouvernement, d'un gouvernement établi, constitué, et, par conséquent, ne peut pas être discutée sérieusement. Quelles qu'aient été leurs erreurs, les autres régimes ont eu des périodes plus ou moins longues d'ordre et de prospérité ; tandis qu'en France la République représente, ou bien cette suite d'abominations et de crimes qui s'appellent 93, les journées de Juin et la Commune, ou bien cet état transitoire qui succède à ces horreurs, et qui, de la République, n'a plus que le nom.

Laissant donc là notre histoire et oubliant les faits, je répète : qu'est-ce que la République ?

C'est le gouvernement de tous, n'est-ce pas ? C'est un gouvernement où chaque citoyen prend part aux affaires du pays ; un gouvernement où le peuple, au lieu de marcher sous la conduite d'un roi, ou d'abdiquer entre les mains d'un despote, se dirige et se gouverne lui-même. Régime admirable, tellement supérieur aux autres, qu'il n'y a même pas de discussion possible.

Que faut-il donc pour ce régime où le peuple, au lieu d'être soumis, devient maître ?

Il faut le respect de la loi ; et, pour avoir le respect de la loi, il faut le respect de Dieu.

« Chaque gouvernement a son ressort particulier, dit Montesquieu. Pour le gouvernement monarchique, il faut le sentiment de l'honneur ; pour le gouvernement despotique, il faut la crainte ; pour le gouvernement républicain, il faut la vertu. »

Or, le peuple français a-t-il cette vertu ? A-t-il les vertus du citoyen, du patriote, du croyant, du père de famille ? Non, n'est-ce pas ? Il n'est aucun observateur sérieux qui ne constate chez nous ce besoin de jouir, cette insouciance de tous les devoirs, ce déchaînement de haine et d'envie ; par-dessus tout, cet incroyable mélange de révolte contre toute autorité et de désintéressement des affaires publiques quand il a renversé cette autorité même ; et enfin l'impiété, l'impunité..., le grand signe de décadence d'un peuple.

De plus, ce peuple si peu vertueux comprend-il que le gouvernement républicain est le gouvernement qui demande le plus de vertu, de respect de la religion, de respect de la loi ?

Non, n'est-ce pas ? Pour lui, au contraire, cela veut dire émeute, révolution, athéisme. Tandis qu'en Suisse et en Amérique, ce gouvernement représente un ensemble de devoirs, et de devoirs si sérieux que, dans les moments solennels, il y a des jours de grands jeûnes et de prières publiques, chez nous, si vous parlez de ce gouvernement, vous voyez que, pour l'homme de la populace, pour l'ignorant, c'est la cessation du travail, la fin des curés, la mort des sergents de ville, le déchaînement de toutes les jouissances, le renversement de tout ordre établi, à ce point que le mot est passé en proverbe.

« Je me mets en République : » pour le paysan, c'est de ne plus payer l'impôt ; pour le soldat, c'est de désobéir à ses chefs ; pour l'écolier, c'est d'insulter le maître... De plus, le drapeau républicain est celui de tous les déclassés, de tous les mécontents, de tous les criminels, de tous les bandits qui, n'ayant jamais l'idée de se rallier ni à la royauté ni à l'empire, considèrent la République comme leur domaine. A ce point que lorsque ce gouvernement subsiste avec le règne de l'ordre, tel que nous l'avons aujourd'hui, certains démocrates vous disent naïvement : Ce n'est pas là la vraie République !

Cela est injuste, cela est absurde, me direz-vous !... Eh oui, mais justement étant donnée une telle situation, étant donné un peuple à la fois, aussi profondément malade et aussi abusé quant à la signification du mot République, quel est le premier devoir des républicains ?

C'est d'abord d'éclairer ce peuple, en lui faisant comprendre ce que veut dire ce mot, et c'est ensuite de le guérir, en lui inspirant les vertus qui peuvent le rendre digne de cette République même.

Eh bien ! à quoi s'occupent ces mêmes républicains ? A augmenter les erreurs de ce peuple, flatter ses passions, à détruire ce qui lui reste de croyances, à effacer toute trace de respect et à l'entretenir dans la haine de l'autorité et dans le mépris de la religion.

Au lieu de lui dire : Peuple, tu te trompes ; la République n'est pas du tout synonyme d'athéisme et de révolution, ils lui disent : Il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas d'âme, la loi est presque toujours injuste, les gouvernements sont insupportables... toi seul, peuple, est grand, toi seul est innocent de tout.

Parcourez les journaux républicains, non-seulement les révolutionnaires tels que le *Rappel* et la *République française*, mais les autres, les plus sages, les plus modérés : le *Temps*, le *National*, le *Bien public*, le *XIX^e Siècle*, cherchez un article, une phrase, un mot, pour éclairer la conscience du peuple... Invariablement vous les verrez diriger leurs attaques contre l'autorité, et surtout contre la religion !... tous, plus ou moins, c'est leur tendance — quelle que soit la religion, quelle que soit sa forme — se joindre à ceux qui attaquent... se mettre avec le P. Hyacinthe contre les catholiques ; avec M. Coquerel contre les protestants ; avec Voltaire contre M. Coquerel ; avec Littré contre Voltaire ; manger du prêtre, manger du pasteur, manger du déiste, manger du philosophe... et ne s'arrêter qu'au singe, c'est-à-dire aux champignons.

Non pas qu'ils arborent tout l'athéisme comme doctrine, ce serait faux de le dire ; mais leur tendance invariable est toujours de se mettre du côté de celui qui secoue un joug, de celui qui se révolte. De sorte que c'est ce qu'on appelle la réaction qui a seule l'honneur de représenter la religion et l'autorité, en un mot ce qu'il y a de respectable ici-bas ; à ce point que, lorsque, ouvrant machinalement un journal, vous trouvez un article religieux, vous n'avez pas besoin de regarder le titre, vous êtes sûr que vous avez entre les mains un organe de la monarchie.

C'est la faute du suffrage universel ! me diront les républicains. Ce suffrage étant donné, il faut bien flatter le peuple dans ses instincts et se garder de lui parler de ses devoirs... Mais alors, quelle confiance cela nous donne-t-il pour le jour où les républicains seraient au pouvoir, puisque, de leur aveu même, pour gouverner ce peuple, ils sont condamnés à le suivre...

Et, cependant, en l'entretenant dans cet état, ils sont sûrs de travailler pour le despotisme, et non pas pour la République. C'est une certitude absolue, indiscutable.

Un peuple sans religion, sans respect, sans conscience, ne peut supporter que l'état despotique, et surtout, est complètement incapable de l'état républicain.

Donc les républicains honnêtes de la tribune et de la presse devraient passer leur vie, non pas à attaquer la religion, mais à défendre cette religion.

Et c'est absolument le contraire qui se passe depuis quatre-vingts ans !

Pour moi, je ne croirai jamais à la possibilité du régime républicain en France ; mais, enfin, peu importe mes idées personnelles. Les oubliant pour envisager la question à un point de vue indiscutable, je dirai aux républicains raisonnables : Vous qui croyez à la possibilité d'un tel gouvernement, faites donc ce qu'il faut pour le rendre possible. Vous avez l'incomparable chance d'avoir en ce moment des honnêtes gens tels que le maréchal de Mac-Mahon et M. Buffet qui soutiennent votre République, laquelle République a été trois fois tuée par les républicains. Un ensemble d'événements extraordinaires fait qu'ils sont condamnés à établir aujourd'hui ce gouvernement.

Secondez-les donc, soutenez-les, défendez-les, et pendant qu'ils vous protègent, efforcez-vous de ramener ce peuple à la foi, à la vertu pour le rendre digne de votre idéal.

J'ai la conviction que cet idéal est une utopie, et que la République, ou plutôt la « chose publique » que nous avons depuis deux ans, n'existe et ne dure que justement parce que ce sont des hommes de la monarchie et une armée de la monarchie qui la défendent.

Mais enfin je puis me tromper. Vous qui croyez le contraire, profitez donc de la chance inouïe qui vous arrive. Prolongez cet état extraordinaire où l'on voit l'étiquette de république avec l'ordre et la sécurité. En un mot, ralliez-vous au gouvernement.

C'est votre devoir et c'est votre intérêt. Car, en vérité, je vous le dis, le jour où les vrais républicains viendraient, ce serait fini de la République. — *Saint-Genest. (Figaro.)*

Etranger.

TROUBLES DE L'HERZÉGOVINE.

Les dépêches nous renseignent tous les jours sur les troubles qui ont éclaté dans l'Herzégovine ; et il est clair pour tout le monde qu'ils ont été motivés par les exactions des autorités turques.

Le signal de la résistance est parti de l'Herzégovine, mais toutes les populations environnantes semblent faire cause commune avec cette province. Elles n'ont pas encore les armes à la main ; mais elles sont prêtes à se lever si la lutte se prolonge.

Les trois puissances, la Russie, l'Autriche et l'Allemagne, qui sont intéressées à des degrés divers à ce que la lutte ne prenne pas des proportions trop étendues, semblent devoir agir de concert pour amener la Porte à une transaction.

On est fondé à le croire par le rendez-vous donné à Vienne au général Ignatieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, et à M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne à Rome. Tous deux sont venus conférer avec le comte Andrassy, ministre autrichien.

Le Montenegro garde en ce moment la neutralité ; mais on y constate une sympathie très-grande pour les insurgés, comme aussi en Croatie et en Dalmatie. Le gouvernement autrichien se conduit avec une grande prudence ; mais nous devons constater qu'il se forme en Autriche une opinion assez favorable au mouvement de l'Herzégovine. Voici, du reste, un article assez curieux du *Fremdenblatt*, que nous donnons bien entendu comme un simple renseignement :

« Nous ne pouvons pas admettre que la ferme volonté de respecter les traités et le désir de voir la paix se maintenir dans l'Europe orientale aillent assez loin pour qu'on pose en principe que l'Autriche doit absolument renoncer à tout agrandissement de territoire. Nous ne cherchons pas à nous agrandir, mais cette éventualité peut cependant se présenter et devenir inévitable si l'on excepte l'acquisition de Cracovie, l'Autriche, depuis trente ans, n'a que des pertes de territoire à enregistrer. Nous avons perdu nos provinces italiennes et le droit de garnison dans les Etats méditerranéens ; nos soldats ne campent plus sur le Rhin ni sur le Mein. Nous avons même dû abandonner notre part dans la possession du Schleswig-Holstein que nous avions acquise l'épée à la main, dans un combat honorable.

» Nous serait-il défendu, à nous Autrichiens, de concevoir l'idée que les circonstances et les combinaisons politiques peuvent se présenter de telle façon qu'il nous serait permis d'étendre nos frontières ! Comme nous l'avons dit, nous repoussons toute pensée de violation des traités ou de coups de force. Mais s'il se trouve sur les confins de notre empire une population parente de race avec plusieurs des peuples qui vivent sous le sceptre des Hapsbourg ; si cette population soupire après un régime sage et juste ; si elle trouve dans l'Autriche l'état de ses rêves et de ses souhaits, nous est-il défendu d'y penser et devons-nous écarter de nous, comme un péché, l'espérance de nommer jamais nôtres les chrétiens de ces contrées ?

» L'histoire, la tradition, la nationalité, la religion et bien d'autres considérations encore font que les races du Nord du triangle illyrien tournent leurs regards vers la ville impériale des bords du Danube. Une fois l'occasion s'est présentée pour l'Autriche de s'étendre en puissance vers le sud-est. Il y a de cela vingt et un ans, lorsque l'étendard de l'Autriche flottait à Bucharest et que les régiments autrichiens gardaient le cours inférieur du magnifique fleuve autour duquel se groupent les provinces de l'empire. Avec de la décision et de la hardiesse, les belles contrées du Bas-Danube, le grenier de l'Europe, le glacis naturel de la Transylvanie tombaient en notre pouvoir et nous restaient.

» Nous sommes aujourd'hui dans les rapports les plus cordiaux avec le gouvernement du prince qui règne en Roumanie ; mais nous osons dire que maintes complications eussent été épargnées au continent, maintes

questions eussent été résolues sans effusion de sang, si l'Autriche, en 1864, avait profité de l'occasion. Nous avons, comme Tarquin, la première fois, laissé la Sybille s'éloigner, en repoussant ses offres. Nous pouvons être plus sages que lui, et, la seconde fois, la retenir. Nous devons respecter les traités, mais nous devons chercher à maintenir la paix ; mais l'Autriche ne serait plus la vieille Autriche si elle se déclarait incapable d'agir si elle ne se rappelait pas, au bon moment, qu'elle n'a jamais été plus fidèle à sa mission que dans ces jours où un Charles de Lorraine, un Eugène de Savoie et un London portaient sa bannière au loin dans l'Orient.

Nous ne voulons pas donner à cet article du *Fremdenblatt* plus de portée que n'en mérite une opinion particulière. Nous voulons seulement constater que cette question de l'Herzégovine peut devenir assez grave par les sympathies et les appuis qu'elle trouve dans les petits Etats environnants.

L'Autriche ne prête aucune connivence aux insurgés, mais elle ne peut empêcher ses populations dalmates et croates de pactiser avec eux. Il en est de même des Monténégrins et des Serbes qui, tout en gardant la neutralité, semblent regarder la cause de l'insurrection comme liée à la leur.

Enfin, à Belgrade, il se forme des comités pour venir en aide aux Herzégoviens ; et le prince Milan est venu à Vienne pour s'entendre avec le gouvernement autrichien.

Comme on le voit, nous sommes à la veille d'une action commune des trois puissances, Russie, Autriche et Allemagne, pour régler cette grave question entre l'Herzégovine et la Turquie.

Elles seront amenées à agir s'il est vrai qu'un *memorandum* leur ait été adressé par les insurgés de l'Herzégovine au sujet de leurs griefs contre la Porte.

ALLEMAGNE.

La *Pall Mall Gazette* publie la dépêche suivante :

« Le bruit court à Berlin que le prince de Hohenlohe s'est plaint tout dernièrement au ministre des affaires étrangères de certains ordres secrets donnés aux commandants des corps d'armée concernant les manœuvres de campagne. »

C'est simplement à titre de renseignement que nous reproduisons cette nouvelle, qui nous paraît très-aventurée. Si elle était vraie, elle montrerait que les sentiments pacifiques n'ont pas triomphé à Berlin, aussi complètement qu'on pourrait le désirer.

Inutile de dire qu'il en est de ces « certains ordres secrets » comme des prétendus armements qui menaçaient l'Allemagne, il y a trois mois.

ESPAGNE.

Les informations directes de Madrid affirment que le gouvernement a reçu une dépêche portant que le général Quesada a été battu par les carlistes, à Villaréal.

Les avis carlistes la confirment complètement.

La victoire carliste de Valmaseda a eu aussi plus d'importance qu'on ne l'avait d'abord cru.

Le roi a reçu diverses communications de personnages importants de l'Angleterre et de France, lesquels protestent contre les mesures barbares prises par les alphonstistes.

On lit dans la Correspondance Havas :

« Le rapport détaillé du commandant de l'escadre de la côte cantabrique constate que, du 21 au 24 juillet, il a été procédé à 30 bombardements. Des télégrammes du même commandant, datés de Santander, 27 et 28, rendent compte de 9 nouveaux bombardements. »

Trente-neuf bombardements contre des villes inoffensives en huit jours, et aucune protestation ne s'élève dans les feuilles libérales !

La *Epoca* dit que l'on ne sait rien de certain sur Dorregaray ; mais beaucoup de gens le prétendent à la tête de ses troupes et nient qu'il soit allé en France. Quelques personnes vont même jusqu'à assurer qu'il les l'ont vu.

Hendaye, 2 août.

Quesada l'incendiaire, comme l'appellent les Basco-Navarrais avec indignation, qui était emparé, pendant quelques heures, Villaréal de Alava (à trois lieues de Vitoria), grâce à la réunion de grandes forces, par être chassé, malgré ses forces, par les Alavais. — Les alphonisistes, dans leur traite, ont encore brûlé plusieurs maisons. Nos paysans accourent de toutes parts pour leur nos volontaires à éteindre ces horribles incendies.

La flotte ennemie ne pourra plus détruire ni même nos villages ouverts et désarmés. Les batteries viennent d'être établies pour protéger Bermeo, Matrico, Lequeitio, Dera, La Vitoria a été repoussée d'Elanchore; Concordia, de Bermeo, et le Ferrolano, de Lequeitio.

Le roi, accompagné des généraux Tristany, Yparraguirre, Velasco, Arguelles, vient d'arriver à Azcoitia. Nos bataillons et nos escadrons castillans ont reçu un nouvel uniforme.

Campredon, 4^{er} août.

L'artillerie de notre citadelle de la Seo de Urgel a déjà forcé les troupes de Martinez Campos à quitter cette ville.

Le grand convoi de munitions et de vivres qui attend de Vich est arrêté par les bataillons de Savalls, qui ont ouvert des tranchées à San-Quirico et Montesquin.

Une grande bataille est imminente sur les bords du Ter, près d'Alpens, ville devenue célèbre par la mort du général républicain Cabrinetti, dont la brigade tomba tout entière au pouvoir des Catalans.

Malgré les prétendues victoires alphonisistes, la rente n'a pu dépasser 16 30 à 16 60.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier a eu lieu la distribution des prix à l'Institution Saint-Louis, sous la présidence de M^r Freppel, évêque d'Angers, assisté de M^r Percher, natif de l'Anjou, évêque de la Nouvelle-Orléans.

Chaque année, le public est de plus en plus nombreux à cette fête, et les témoignages de sympathie ne font pas défaut à cet établissement qui va toujours grandissant.

Nous reviendrons sur cette solennité si chère aux enfants et à leurs parents.

L'ESTRADE DU SQUARE.

Quel que soit le mérite de notre musique municipale, et il est incontestable, cette musique est obligée, chaque fois qu'elle veut bien se faire entendre, de subir plusieurs inconvénients contre lesquels elle ne saurait lutter avec quelque avantage, et dont le plus grave est celui d'un roulement presque continu de véhicules de toute sorte qui interrompent à chaque instant le cours de ses flots d'harmonie. Aussi est-il vraiment regrettable, pour l'auditoire et pour elle-même, qu'on ait cru devoir lui assigner un emplacement aussi incommode que défavorable.

Un autre inconvénient, qu'il serait facile de faire disparaître, est l'estrade en terre sur laquelle il lui faut se placer quand même, et malgré le désavantage réel qu'elle a d'absorber en grande partie le son des instruments, quelques efforts que fassent les instrumentistes pour se faire entendre.

Si du moins leur estrade était recouverte d'un plancher, l'inconvénient que nous signalons disparaîtrait en partie; mais elle n'aurait point encore, sous le rapport de la sonorité, l'avantage de l'estrade en bois, isolée de terre par des tréteaux, sur laquelle se fait si bien entendre l'excellente fanfare de MM. les pompiers au Champ-de-Foire, et loin de tout bruit, si ce n'est celui des applaudissements.

Il est un troisième inconvénient que nous nous permettons d'indiquer: c'est le peu d'élévation des candélabres, qui éclairent MM. les musiciens de manière à les éblouir et à nous éblouir nous-mêmes tellement que, si nous ne pouvons que difficilement les entendre, nous pouvons encore moins les apercevoir.

Il serait donc à souhaiter, pour que la musique municipale obtint un plein succès et pour que la satisfaction qu'elle nous procure fût complète:

1^o Que l'on pût, lorsqu'elle joue, interdire la circulation des voitures, ce qui nous semble assez difficile;

2^o Qu'à cette estrade en terre on voulût

bien substituer une estrade en bois, qui serait peu coûteuse et beaucoup plus conforme aux lois de l'acoustique;

3^o Qu'on élevât de cinquante à soixante centimètres les susdits candélabres dont la lumière blesse tellement la vue qu'elle finira par frapper d'ophtalmie quelques-uns de ces malheureux exécutants qui se donnent tant de peine pour nous faire plaisir, et dans l'intérêt desquels nous avons cru devoir émettre ces quelques observations.

A bon entendre, salut.

UN DILETTANTE.

Cours public et gratuit d'Arboriculture

Par M. DU BREUIL, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers,

DANS UNE DES SALLES DE L'HÔTEL-DE-VILLE DE SAUMUR.

Leçons théoriques.

Jeudi 5 août, à neuf heures du matin.

Culture spéciale du prunier, cerisier et abricotier. — Choix des variétés. — Multiplication. — Taille. — Maladies et insectes nuisibles des arbres à fruits à noyau.

Vendredi 6 août, à neuf heures du matin.

Culture spéciale de la vigne destinée aux raisins de table. — Choix des variétés. — Multiplication. — Plantation.

On nous annonce que le grand cirque américain de M. Smith arrivera à Saumur au commencement de la semaine prochaine, où il ne donnera que deux représentations, le mardi 10 et le mercredi 11 août.

Parmi le personnel de ce cirque se trouve Millie-Christine, les deux sœurs inséparables dont les journaux ont tant parlé dans ces dernières années.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans informe le public qu'elle consent à transporter à demi-place les nourrices des enfants assistés et aussi les enfants assistés eux-mêmes, lorsqu'ils ont moins de douze ans.

Le comice agricole du canton de Sablé, qui comprendra, cette année, en outre des concours d'animaux gras et instruments d'agriculture, une exposition horticole et agricole qui durera huit jours, aura lieu le 5 septembre prochain.

On lit dans le Sporting Gazette:

« La petite ville de Langeais, à 20 kil. de Tours, aura, aussi elle, sa journée de courses, grâce au bon concours de l'élément militaire, qui tend de plus en plus à se mêler à nos solennités hippiques.

« C'était à l'occasion d'un comice agricole. Langeais s'est souvenue que, l'année dernière, Montbazou avait obtenu un réel succès avec une journée militaire. Le maire de la ville, M. Orfila, s'est adressé en conséquence au général du Barail, commandant le 9^e corps d'armée, qui, grand amateur de tout ce qui a rapport au cheval, s'est empressé de donner son consentement. Des commissaires ont été nommés, deux choisis dans l'armée, M. Sénemard, capitaine au 2^e chasseurs, M. Poulard, capitaine au 3^e dragons; un pour les rares gentlemen que possède encore la Touraine, M. Budan de Russé.

« Dans le programme de cette réunion, il est quelques conditions laissant peut-être à désirer, telle que l'uniformité de poids pour les chevaux d'armes, soit qu'ils appartiennent à la cavalerie légère, à la ligne ou à la réserve, ce qui est l'exclusion du cheval de chasseur ou de hussard.

« Mais nous aimons mieux encourager que blâmer. Puis, c'est si rare un programme irréprochable.

« Il y aura du monde le 8 août à Langeais, et les courses auront du succès. On nous le dit et nous le croyons. »

Les épreuves écrites pour l'admission à l'École spéciale militaire ayant été faites par toute la France les 4^{er}, 2 et 3 juin, les examens oraux, dont l'ouverture a eu lieu à Paris le 5 juillet, continueront dans les départements à dater du 13 août courant.

Sur la seule publication du présent avis, les candidats doivent se tenir pour avertis et se rendre dans celui des centres où ils ont le droit de subir les épreuves orales.

Les candidats de chaque centre devront se présenter à sept heures du matin, aux jours indiqués ci-dessous, dans les locaux affectés ordinairement aux examens. Il sera fait un appel de ces candidats, et les épreuves com-

menceront immédiatement après cet appel.

Chaque candidat subit les examens par devant quatre examinateurs, dont deux l'interrogent sur les parties scientifiques, les deux autres sur les parties littéraires. Les examens auront lieu à Poitiers, le 23 août, pour les candidats de la Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Vienne, Haute-Vienne, Maine-et-Loire, Gironde.

Une comète se trouve actuellement dans les parages du ciel voisins de la terre. Encore invisible en ce moment, elle atteindra, dans la nuit du 6 au 7 août, le point de sa course le plus rapproché du soleil, c'est-à-dire qu'elle ne sera plus éloignée de cet astre que d'une distance de quarante millions de lieues. — Une misère!

Elle sera alors visible à l'œil nu dans la direction du sud-ouest.

PRÉSERVATIF CONTRE L'EMPOISONNEMENT DES CHAMPIGNONS.

L'administration préfectorale de Vaucluse, dans le but de prévenir les cas d'empoisonnement par les champignons, a fait publier les conclusions suivantes d'un mémoire sur un cas d'empoisonnement rédigé par le docteur Louis Monier, médecin en chef de l'hôpital d'Avignon:

1^o Les champignons sont de tous les poisons le plus dangereux, car leur action nuisible ne se décèle qu'à un moment très-éloigné de leur ingestion, alors que leur principe toxique se dérobe aux agents de la thérapeutique;

2^o Il n'existe aucun caractère botanique bien tranché qui permette de distinguer les champignons vénéneux de ceux qui sont comestibles;

3^o Les champignons desséchés sont aussi dangereux qu'à l'état frais, et s'ils ne sont pas généralement suivis d'accidents, c'est que l'art culinaire intervient et les prive de leur principe toxique.

4^o Le principe toxique des champignons, dont l'analyse chimique n'a pu jusqu'à ce jour préciser la nature, a la propriété d'être soluble dans l'eau acidulée ou salée, mais surtout dans l'eau portée à l'ébullition;

5^o Tout champignon vénéneux devient inoffensif quand, après avoir été macéré pendant deux heures dans de l'eau vinaigrée, il est soumis à une ébullition d'une demi-heure à une heure de durée.

Ainsi que l'ajoute M. Monier, il est temps que ces notions se vulgarisent; il est essentiellement utile d'apprendre aux populations qu'il n'y a plus de champignons vénéneux, à la seule condition d'une préparation aussi simple que facile.

Dernières Nouvelles.

La séance qui a été tenue hier matin par l'Assemblée s'est ouverte à 9 heures 30, sous la présidence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, et s'est terminée à midi. On a adopté sans discussion plus de vingt projets de lois et pris la suite de la discussion du budget.

La séance est reprise à 4 h. 3/4.

M. Duclerc préside.

Chacun s'efforce d'arrêter les orateurs qui voudraient enrayer la discussion un peu trop rapide du budget, les conversations particulières étouffent la voix de celui qui est à la tribune. D'ailleurs, les membres présents sont en petit nombre.

On pensait que la séance serait terminée à sept heures. On disait que, fallut-il une séance de nuit, on épuiserait l'ordre du jour hier soir afin de n'avoir pas de séance aujourd'hui.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Publications de mariage.

Jean Joug, forgeron, de Saumur, et Marie-Rose Robert, tailleur, de Rennes.

Emile-Henri Guérin, tonnelier, de Montsoreau, et Clémentine-Aglentine Humeau, couturière, de Saumur.

Jean-Guillaume Jambaque, représentant de commerce, de Saumur, et Augustine-Fortunée-Héloïse Brion, sans profession, de Fontevault.

Jules Regnier, serrurier, de Saumur, et Armande Gallas, lingère, d'Issoudun (Indre).

Adalbert-Charles-Robert Vacquier, lieutenant au 46^e dragons, de Saumur, et Marie

Treton-Dumousseau, sans profession, de Villebernier.

VACCINE DE LA BOUCHE.

Sous ce titre, la presse parisienne a consacré de longs articles à une découverte tellement extraordinaire, sous le double rapport de son utilité immédiate et de ses heureuses conséquences pour la santé publique, que nous n'avons pas voulu en parler avant d'avoir pris des renseignements. Or, ces renseignements sont tellement positifs, tellement unanimes, que nous considérons comme un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article du *Figaro*:

Lorsqu'en 1797, le docteur Jenner publia son importante découverte, ce fut un tolle général contre l'empoisonneur qui voulait introduire dans l'organisme humain le virus d'une brute! Et grâce aux préjugés et à la routine, malgré les terribles ravages de la variole, il a fallu plus de trente ans pour que ce spécifique, auquel on n'avait à reprocher que son étrangeté, réussit à obtenir droit de cité.

Aujourd'hui tout le monde admet la vaccine et s'étonne qu'elle ait rencontré tant d'opposition. Ce qui n'empêchera pas ceux-là même qui expriment le plus haut cet étonnement d'attendre, avant d'adopter une nouvelle découverte du même genre, qu'elle ait été consacrée par le temps. Pour eux, le temps seul pourra constater l'efficacité d'une multitude de spécifiques précieux. Faut-il les en blâmer?

Le temps impose donc à tout son insupportable tyrannie, à tout, excepté pourtant à l'incomparable découverte dont nous allons parler ici.

Préserver le visage des coutures de la variole, des rides même de la vieillesse, est beaucoup déjà. Mais qu'est-ce qu'un visage, fût-il jeune, frais et beau, si la bouche, en souriant, se montre veuve des perles que Dieu y sema dans un double but de beauté physique et d'utilité indispensable pour l'estomac?

Sans doute, ces perles peuvent se remplacer artificiellement, mais au prix de quels désagréments? Et quelle reconnaissance on devrait à celui qui résoudrait ce problème: supprimer à l'instant même toute douleur odontalgique, l'empêcher de jamais se reproduire; conserver ses dents intactes et blanches jusqu'à la fin; n'en jamais souffrir, et jour constamment d'une haleine fraîche et pure!

Et bien! ce problème a été résolu.

C'était en janvier 1867, à un dîner chez une de nos illustrations financières. Les convives étaient nombreux, le repas fort gai. A un certain moment, une adorable jeune fille de dix-neuf ans, qui jusque-là s'était montrée d'une gaieté folle, pâlit subitement, tandis que son visage décomposé indiquait une intolérable souffrance. Tout le monde s'empressait autour: mais sa mère déclara que ce n'était qu'une rage de dents, et qu'il n'y avait d'autre remède que de rentrer et de se mettre au lit. Elles allaient sortir quand un des convives, d'un ton presque impératif:

— Rasseyez-vous, mademoiselle, dit-il, je vais vous guérir, avec la grâce de Dieu!

Et tandis que les convives souriaient d'un air incrédule, il tira de sa poche un petit flacon rempli d'une liqueur rouge, dont il versa quelques gouttes dans un verre d'eau. Puis, au milieu du silence général, il dit à la jeune fille: — Prenez une gorgée de ceci!

Elle obéit, et soudain sa figure s'illumina. — Elle ne souffrait plus.

Le repas reprit plus gai que jamais. Le magicien était l'objet de l'attention générale. A tous les compliments qu'on lui faisait, il répondait modestement: « C'est Dieu et non moi qu'il faut remercier. » Enfin, pressé de questions, il raconta que c'était dans ses nombreux voyages à travers les deux mondes qu'il avait acquis le secret dont il venait de faire l'expérience.

Tous les convives pressèrent alors l'inventeur de faire connaître cette eau si utile, et, séance tenante, on lui chercha un nom. Après avoir successivement proposé ceux d'*Eau magique*, *Eau divine*, on s'arrêta à *Eau de Suez*, du nom de l'inventeur, M. Suez — d'autant plus que, comme le fit remarquer un savant de la société, Suez est l'anagramme de *Zeus* qui, en grec, signifie Dieu.

Quelque temps après, en effet, M. Suez établissait deux dépôts de son eau: l'un, aujourd'hui supprimé, au boulevard Montmartre; l'autre à la pharmacie Béral, 14, rue de la Paix. Une brochure explicative composée par lui eut rapidement un grand nombre d'éditions. Enfin, des lettres de remerciements et de félicitations arrivèrent et arrivent encore de tous côtés; le succès se maintient indiscutable, parce qu'il est indiscutable.

Malheureusement, il manque à l'inventeur une qualité... il n'est pas charlatan. Il ignore les secrets du tam-tam et de la grosse caisse. Il ne sait pas parler aux niais et dit brutalement, dans sa brochure, sa façon de penser. Et quand il énumère les nombreuses infirmités que prévient et guérit, par dérivation, l'emploi journalier de son eau, on crie à la panacée universelle, et l'on doute, pour s'épargner de réfléchir à ceci, c'est que l'*Eau de Suez*, préservant des maladies de la bouche, prévient également celles de la gorge, et par suite, tout naturellement, celles des bronches et des poumons, en un mot, de tout l'appareil respiratoire. On comprend facilement que, rendant invulnérables le palais et la gorge, elle rende impossible le croup, cette terreur des mères, ce minotaure des enfants.

Un peu de raisonnement, et tous, nous nous convainquons bientôt que la vaccine de la bouche est une chose aussi possible et moins étrange que la vaccine du corps, sur laquelle elle a, du reste, cet immense avantage que son efficacité peut être essayée sans peine et constatée de suite et à chaque moment. La génération actuelle ne souffrira donc plus, et celle qui nous suit ne souffrira jamais de l'odontalgie. Il était temps!

GASTON VASSY.

Texte: Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures: L'envoi, de M. Eugène Lambert; — Les fêtes du couronnement de Notre-Dame-des-Miracles, à Saint-Omer; — L'Exposition de Philadelphie; — Le sultan de Zanzibar à Paris. — Le château de Sassetot; — La Terre-de-Feu. — L'imbécile de Cinq-Fourchettes, nouvelle, par Bret Harte (suite). — Bulletin bibliographique. — Chronique du Sport. — Variétés: Quelques pages d'histoire musicale (III). — Les prix de Rome. — Revue comique du mois, par Bertall. — Revue financière de la semaine — Faits divers. — L'observatoire météorologique du puy de Dôme.

Gravures: L'envoi, d'après le tableau de M. Lambert. — Saint-Omer: les fêtes du couronnement de Notre-Dame-des-Miracles. — L'Exposition universelle de Philadelphie (3 gravures). — Le sultan de Zanzibar à Paris: le sacrifice des volailles, dans une des cours du grand hôtel du Louvre. — Le château de Sassetot, près Fécamp, et les Pelites-Dalles, résidence de l'impératrice d'Autriche pendant son séjour en France. — La Terre-de-Feu (2 gravures). — Revue comique du mois, par Bertall (8 sujets). — Le nouvel observatoire du puy de Dôme. — Échecs. — Rébus.

LA PATRIE (35^{me} année), toujours sûrement et rapidement informée, publie les

Cours de CLOTURE DU JOUR des MARCHÉS DE PARIS et des télégr. du Havre, Liverpool, New-York, etc., donnant les derniers prix des COTONS, FARINES, métaux, etc. — 12, rue du Croissant. — 16 fr. par trimestre. (Primes gratuites: MÉMOIRES DE M. GUIZOT, — *l'Univers illustré*, — *Partitions de musiques*. — *Choix de volumes*, etc.)

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et C^{ie}, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les treize premiers fascicules sont en vente.

Un livre curieux, écrit d'après des documents précieux, des Mémoires inédits, et présentant sous un jour nouveau un des plus saisissants épisodes de notre histoire nationale, *Stofflet et la Vendée*, par M. Edmond Stofflet, vient de paraître à la librairie E. Plon et C^{ie} à Paris. L'auteur ne fait pas seulement la biographie de l'illustre général dont il porte le nom: il raconte toute l'histoire politique et militaire de la Vendée, et nous fait assister aux mémorables combats de la « Guerre des Géants. » Le volume est orné d'une carte qui permet de suivre exactement la marche des armées royalistes et républicaines.

Ce livre est en vente à Saumur, chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie MENIERE, place du Pilori.

Marché de Saumur du 31 juillet.

Froment (P ^h) 77 k. 19 45	Huile de lin. 50	40
2 ^e qualité. 74	Graine tréfle 50	60
Seigle 75	— luzerne 50	50
Orge 65	Foin (h. bar.) 780	100
Avoine h. bar. 50	Luzeine — 780	90
Fèves 75	Paille — 780	55
Pois blancs. 80	Amandes . . 50	—
— rouges. 80	— cassées 50	—
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50	250
Colza 65	Chauxes 1 ^{re}	—
Chenevis. . . 50	— qualité (53 k. 500)	—
Huile de noix 50	2 ^e —	—
— chenevis 50	3 ^e —	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1873.	1 ^{re} qualité	à	»
Id.	2 ^e id.	à	70
Ordin., envir. de Saumur 1874, 1 ^{re} id.	1 ^{re} id.	à	50
Id.	2 ^e id.	à	45
Saint-Léger et environs 1874, 1 ^{re} id.	1 ^{re} id.	à	50
Id.	2 ^e id.	à	45
Le Puy-N.-D. et environs 1874, 1 ^{re} id.	1 ^{re} id.	à	50
Id.	2 ^e id.	à	45
La Vienne, 1874.	2 ^e id.	à	40

ROUGES (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1874.	1 ^{re} qualité	à	»
Champigny, 1873.	1 ^{re} id.	à	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	à	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	à	»
Varrains, 1873.	1 ^{re} id.	à	»
Varrains, 1874.	1 ^{re} id.	à	»
Bourguet, 1873.	1 ^{re} id.	à	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	à	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	à	»
Restigné	1 ^{re} id.	à	»
Chinon, 1873.	1 ^{re} id.	à	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	à	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	à	»
Id. 1874.	1 ^{re} id.	à	»

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 — — — — —
7 — 35 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:
6 heures 5 minutes du matin.
10 — 45 — — — — —
6 — 50 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 AOUT 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	66	45	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	742	50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	670	»	2 50
4 1/2 % jouiss. septembre.	97	50	»	Crédit Mobilier.	181	25	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	632	50	»
5 % jouiss. novembre.	106	15	»	Crédit foncier d'Autriche.	370	25	»	Société autrichienne, j. janv.	633	75	»
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	360	»	5	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	225	»	»	Eat, jouissance nov.	581	25	1 35	Orléans.	312	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	960	»	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	313	»	»
— 1865, 4 %	503	50	»	Midi, jouissance juillet.	695	»	2 50	Est.	308	»	»
— 1869, 3 %	349	»	50	Nord, jouissance juillet.	1180	»	»	Nord.	316	»	»
— 1871, 3 %	319	»	»	Orléans, jouissance octobre.	995	»	»	Est.	316	»	»
— 1875, 4 %	472	»	75	Ouest, jouissance juillet, 65.	616	35	1 25	Est.	309	50	»
Banque de France, j. juillet.	3880	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	30	»	»	Midi.	310	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	617	50	5	Compagnie parisienne du Gaz.	998	75	»	Deux-Charentes.	384	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	498	75	3 75	Société immobilière, j. janv.	30	»	»	Vendée.	220	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	320	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	245	»	10	Canal de Suez.	520	»	»
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	940	»	5								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS:
3 heures 08 minutes du matin, express-omnibus.
6 — 45 — — — — — omnibus.
9 — 01 — — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — — omnibus.
4 — 19 — — — — — omnibus.
7 — 23 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS:
3 heures 04 minutes du matin, omnibus.
8 — 20 — — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — — omnibus.
12 — 38 — — — — — omnibus.
4 — 44 — — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — — omnibus.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,
Le dimanche 29 août 1875, à midi.

En l'étude de M^e MÉHOUS,
UNE MAISON

Située à Saumur, place du Petit-Thouars, n° 1,

Occupée actuellement par la pension de M^{me} Bergault, avec vaste cour et bâtiments de servitudes.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.
S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire, ou à M. DUPONT-BERGAULT, qui habite la maison. (567)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
UNE MAISON

Rue de l'Echelle.
S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennez, Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.
S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A VENDRE

UN FOUORE

D'une contenance d'environ trente-deux barriques.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE BONNE CHÈVRE NOURRICE.

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

M^{me} SARRAZINES, SAGE-FEMME, élève de la Maternité de Paris, Grand'Rue, n° 4, à Saumur, donne des consultations tous les jours.

COMMERCE DE VOLAILLES
Gros et détail.

GIRARD Aîné

Rue de l'Hôtel-de-Ville, A SAUMUR (Ancienne maison Vetté).

M. GIRARD a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fonder une maison, pour le commerce des volailles, beurre et œufs, etc., et qu'il se propose de donner une grande extension à son établissement.

On trouvera toujours chez lui un choix complet de volailles et de gibier, suivant la saison. (365)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



L. HUET, NATURALISTE-EMPAILLEUR.

Rue de Fenet, maison Alleaume, A SAUMUR,

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empanner toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.

Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS:
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur le poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 50 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ

ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX

Pour Soupes et pour Assaisonnements & MÉDAILLES, 5 DIPLOMES D'HONNEUR

1867, 1868, 1869, 1872, 1873

Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne

Mis hors concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT

EN GROS: 30, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

L'EAU DE SUEZ

VACCINE DE LA BOUCHE

supprime instantanément

LES MAUX DE

DENTS

Conservation, blancheur des Dents et pureté d'haleine assurée. Lire la Brochure.

BESSON, pharm. à Saumur.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sousigné.